



La séance du CCE de GRDF s'est déroulée à GRDF 6 rue condorcet 75009 Paris  
Président de séance: Patrick BONNEAU. Secrétaire : **Thierry JOURNET**.

Ordre du jour :

1. **Fonctionnement du CCE**
  - a. Approbation du PV de la séance 19 juin 2019
  - b. Élection du nouveau Président de la Commission Emploi-Formation
  - c. Résolution sur la participation du CCE de GRDF à la fête de l'Humanité 2019 (pour avis)
2. **Orientations stratégiques : présentation pour information du plan triennal d'investissement**
3. **Consultation annuelle sur les orientations stratégiques et ses conséquences (pour avis)**
4. **Consultation annuelle sur la situation économique et financière (pour avis),**
  - a. Plan triennal d'investissement Stratégiques
  - b. Comptes 2018 et Budget prévisionnel 2019
  - c. Utilisation en 2018 du CICE 2017 et prévisionnel 2019
5. **Présentation du Bilan maintenance 2018 (pour information)**



**Le Conseil d'Administration de GRDF a validé une trajectoire d'effectif de l'ordre de -1 % pour 2020 et pour les années suivantes en termes de productivité.**  
**La FNME CGT a récupéré un document qui après validation du COMEX, en revendique quant à lui 3,5 % en 2020, et 2% les années suivantes! et cela se fera encore sur le dos des salariés**



lire le communiqué CGT 

### **DECLARATION LIMINAIRE CGT**

De son côté, comme à l'accoutumée, GRDF affiche une santé économique et financière insolente. Le solde de clients a atteint un nouveau record en 2018, et les résultats de l'année en cours affichent de très bonnes surprises par rapport aux prévisions : l'année 2019 s'annonce donc tout aussi faste que la précédente ! ENGIE, qui a fait des réseaux un axe de développement stratégique, ne s'y trompe pas. Des éléments de contextes et chiffrés auront, à ce propos, l'occasion d'être développés lors du traitement des points de l'ordre du jour de cette séance...

Dans le même temps, plus de 110 ETP en moyenne ont manqué chaque année à l'effectif, et l'évolution du SNB a été systématiquement inférieure aux prévisions dans un contexte de transformations majeures pour l'entreprise : évolution des métiers, changements d'organisation, projet GAZPAR et ses nouvelles technologies...

Les investissements dans le réseau ne semblent pas être non plus une priorité à GRDF, le budget 2019 ayant été révisé à la baisse. Une telle gestion est-elle responsable à un moment où la place du gaz est en jeu et où tous les regards sont braqués sur la sécurité gaz depuis le tragique accident de la rue de Trévisé ?

Alors que GRDF doit être au cœur des missions de Service Public de la chaîne gazière, le Groupe ENGIE n'y voit qu'une vache à lait, créant détérioration des investissements et dégradations sociales. Avec la fin des TRV Gaz, ENGIE perd l'avant-dernière activité de Service Public légale. Mme KOCHER va pouvoir continuer sa course folle à la financiarisation, en s'appuyant essentiellement sur les ouvertures de capitaux et sur la pression sur les salariés.

Les directions de nos entreprises, à la solde des gouvernements successifs, décident, par la privatisation, de changer en profondeur nos entreprises. Nous assistons à une spéculation et donc une spoliation de la Nation, au détriment des acteurs industriels créateurs d'emplois et des investissements, alors que la situation climatique impose au Service Public de l'énergie une réelle transition énergétique...

lire la déclaration 

### Composition de la délégation CGT au CCE GRDF

ABED	Karim	karim.abed@enedis-grdf.fr
BERGER	Pascal	pascal-p.berger@enedis-grdf.fr
BILLAUT	Serge	serge.billaut@enedis-grdf.fr
BRIERE	Cassandre	cassandrebrriere53@gmail.com
CASTETS	Philippe	pcastets.edfgdf@gmail.com
CELLERIER	Fabrice	fabrice.cellerier@enedis-grdf.fr
CHESNEL	Hervé	chesnelherve@hotmail.fr
DAYET	Lionel	lionel.dayet@grdf.fr
DUTEL	Thomas	dutelthomas@gmail.com
FALLETTA	Pietro	pietro.falletta@enedis-grdf.fr
GONNET	Christophe	christophe.gonnet@enedis-grdf.fr
HEINISCH FOUQUES	Patrice	patrice.heinisch@gmail.com
JANEAU	Christophe	christophe.janeau@enedis-grdf.fr
JOURNET	Thierry	thierry.journet@enedis-grdf.fr
LEFEBVRE	François	francois-jacques.lefebvre@enedis-grdf.fr
LETOURNEL	Patrick	pletournel091@gmail.com
PICCIRILLO	Alain	alain.piccirillo.cgt@gmail.com
PROBEL	Frédéric	fredericprobel@enedis.fr
RAYA	Sébastien	sraya@fnme-cgt.fr
RENARD	Yann	yann.renard@enedis-grdf.fr
RIDUET	Thibaud	rdthibaud@gmail.com
ROTY	Chrystelle	chrystelle.rot@enedis-grdf.fr
SANTO	Patrick	demepat@yahoo.fr
SCHEERLINCK	Frédéric	frederic.scheerlinck@enedis-grdf.fr
ZUCCARO	Ludovic	ludovicuccaro.ccegrdf@gmail.com
CHABARD (RSCCE)	Didier	didier.chabard@enedis-grdf.fr



DISTRIBUTION

GAZ



## Le mot de l'administrateur CGT du CA de GRDF



Le 25 juin 2019, une Assemblée Générale (AS) de GRDF a été réunie pour décider d'un remboursement anticipé de la prime d'émission de plus de 518 Millions d'euros, soit l'équivalent de 45 000 euros par agent à GRDF. Ce sont donc les fonds propres de GRDF qui remontent à la maison mère ENGIE. Une nouvelle fois, c'est la filiale GRDF qui apporte la plus grosse contribution aux dividendes pour les actionnaires d'ENGIE (plus de 2000 sociétés dans le monde). Depuis 2016, ce sont plus de 2.5 Milliards d'euros qui ont été remontés, alors que GRDF ne représente que 6% du chiffre d'affaire du Groupe. Cette somme représente 30% des dividendes du Groupe sur la période. Bien entendu j'ai voté contre cette décision, rappelant nos demandes pour la maintenance et l'investissement dans nos installations, l'évolution des salaires des agents et bien entendu une baisse des tarifs pour les usagers.

Juste après cette AS, s'est tenu un Conseil d'Administration (CA) avec, à son ordre du jour, le futur Contrat de Service Public (CSP) qui devait être signé le 1er juillet 2019. J'ai rappelé nos exigences en termes de sécurité, de renouvellement des réseaux, de développement du gaz pour répondre aux enjeux environnementaux de notre société. Les 3 administrateurs salariés ont demandé le maintien d'un paragraphe que les pouvoirs publics veulent supprimer sur le développement du gaz, tout particulièrement en zone desservie en gaz, afin d'optimiser notre réseau.

Des discussions ont encore lieu avec les pouvoirs publics, et le document définitif devrait nous être présenté au CA de juillet. Sur le thème de la sécurité industrielle, j'ai demandé à pouvoir disposer des conventions qui régissent les relations entre les pompiers de PARIS et GRDF. Il me semble important que nous puissions disposer de ces documents, tout particulièrement suite à l'accident dramatique de la rue de Trévise à Paris. Dans la foulée du Conseil d'Administration, j'ai envoyé au Président du CA une demande écrite afin d'obtenir ces documents.

Concernant le déploiement de GAZPAR, j'ai interrogé la Direction pour connaître le nombre d'usagers qui avaient créé leur compte sur le portail GRDF. Réponse : « Très peu, moins de 5% » !!! J'ai attiré l'attention sur le respect de la confidentialité des données, rappelant que c'était une exigence forte des consommateurs, et que l'objectif affichée auprès de la CRE était bien la baisse des consommations pour justifier la pose des compteurs communicant. Avec un taux de 5%, cela va être compliqué ! Sur la nomination d'Édouard SAUVAGE comme Directeur Général pour les 4 prochaines années, les 3 administrateurs salariés n'ont pas pris part au vote. Sur les résultats financiers au 31 mars 2019, pas d'inquiétude, le résultat net est déjà à 394 Millions, en ligne avec les objectifs fixés par les Directions.

**Prochain Conseil d'Administration : le jeudi 18 juillet 2019**

## Consultation sur les Orientations Stratégiques

**Extrait des questions du CCE au Conseil d'Administration de GRDF avec les syndicats présents à l'intersyndicale à savoir la CGT et la CFE-CGC (FO et CFDT n'ayant pas participé)**

**4) Les discussions en cours autour du prochain tarif de distribution ATRD6 font apparaître un risque sur le chiffre d'affaires et le résultat de l'ordre de 200-300 Millions d'€uros**

-Au regard du décalage entre les prévisions de GRDF et les orientations de la CRE et de la DGEC en matière d'investissements, de budget d'OPEX et de portefeuille clients, que comptez-vous faire pour faire aboutir le dossier tarifaire ?

-Que prévoyez-vous pour compenser une éventuelle baisse des ressources tarifaires ?

**5) GRDF se fixe un objectif interne de 12 TWh de biométhane injectés dans le réseau en 2023. Par ailleurs, le plan d'investissement transmis au Régulateur dans le cadre des discussions ATRD6 prévoit 9 TWh injectés à cet horizon, ce qui pose question à la CRE au regard de la trajectoire prévue par les Pouvoirs Publics dans le cadre du projet de PPE (6 TWh en 2023).**

Le prochain tarif rémunèrera-t-il les investissements nécessaires au développement du biométhane ? Dans le cas contraire, ces investissements seraient-ils tout de même réalisés ?

**6) La trajectoire affichée par le plan triennal d'investissement, bien qu'en croissance, est en écart global de -110 Millions d'€uros par rapport au précédent plan sur 2018-2020 . Ce retrait concerne notamment les investissements de Modernisation du réseau : écart de -50,2 Millions d'€uros par rapport au plan triennal 2018-20.**

- Comment ce retrait peut-il s'expliquer à un moment où GRDF est de plus en plus exposé sur la question de la Sécurité Industrielle ?

- Dans quelle mesure comptez-vous ajuster les effectifs pour faire face à la montée des enjeux de sécurité ?

**13) Des élu(e)s du CCE sont en possession d'un document interne de l'entreprise, intitulé « Feuille De Route 2020-2023 », validé par le COMEX en février 2019, non communiqué dans la BDES. Ce document est relatif aux déclinaisons des Orientations Stratégiques par métier et prévoit un plan de réallocation des ressources de l'entreprise. Il impose aux DR, DCT et UON une productivité de 3,5 % en 2020 et 2% les années suivantes. Un cadrage national précis réalisé par le controlling et un cadrage quantitatif par métier devaient être validés le 24 juin.**

-Le Conseil d'Administration a-t-il été informé de cette feuille de route qui anticipe un cadrage du groupe ENGIE en matière d'OPEX ?

- Par quoi cet objectif peut-il être justifié ?

- Comment expliquer l'écart entre les trajectoires financières validées par le Conseil d'Administration, intégrées au dossier CCE dans le cadre de la consultation sur les Orientations Stratégiques, et les objectifs affichés par ce document ? Pour rappel, le document communiqué au CCE ne prévoit que 0,8% de productivité par an au périmètre des charges de personnel.

- Ces écarts ne posent-ils pas la question de transparence de la gouvernance de l'entreprise et ne remettent-ils pas en cause la loyauté des documents transmis au Conseil d'Administration (comme au CCE) ?

- Ces objectifs ont-ils été intégrés au Plan d'Affaires communiqué au Régulateur dans le cadre des discussions tarifaires en cours ?

- La productivité imposée s'entend sur un périmètre de charges d'exploitation hors Gazpar, Sat3llite, Biométhane, Redevances et Changement de gaz, quels sont les leviers que l'entreprise compte actionner pour atteindre cet objectif ?

Pour cette question n°13, le document « FDR 2020 – 2023 » de 19 pages sera transmis au Conseil d'Administration.





DISTRIBUTION

GAZ



## Consultation annuelle sur les orientations stratégiques et ses conséquences

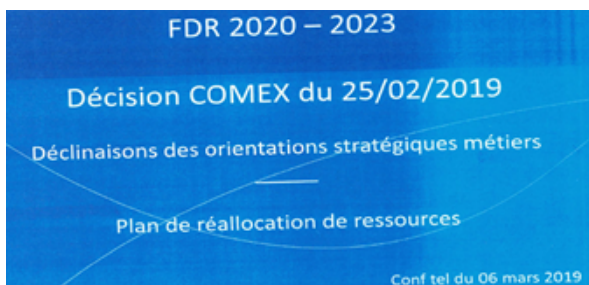
### « GROS PAVÉ DANS LA MARE », PAR LES ÉLU(E)S CGT

(La seule élue FO en séance, qui n'est pratiquement pas intervenue, n'a même pas attendu la fin des débats pour communiquer avec le personnel, et pour laisser croire que c'était son Organisation Syndicale qui était à l'initiative de cette révélation. Beau comportement déloyal, visant à tromper les agents, en vue des élections de novembre. Nous ne laisserons pas faire).

Les Orientations Stratégiques présentées en CCE et validées par le Conseil d'Administration de GRDF prévoyaient, en termes d'OPEX, une trajectoire d'effectif de -1% par an dans le Plan Emploi, ce à quoi nous nous opposons au regard des besoins d'effectifs que chacun peut observer dans les services.

En amont des débats en CCE sur les Orientations Stratégiques de GRDF, des syndiqués CGT nous avaient transmis un document confidentiel, découvert un jour, quelque part, posé sur une imprimante, un document destiné aux Directeurs en DR/DCT & UON, et intitulé

« FDR [Feuille De Route] 2020-2023 - Décision COMEX [Comité Exécutif] du 25/02/2019 - Déclinaisons des orientations stratégiques métiers - Plan de réallocation de ressources ».



redevances, R&D / Donnees).

Sur la base des trajectoires prévisionnelles globales telles qu'elles pourraient être définies et après financement des enjeux prioritaires évoqués ci-dessus, la productivité annuelle nette à réaliser sur le reste des charges nettes au global de GRDF devrait être de l'ordre de -3,5% en 2020 et -2% par an en 2021, 2022 et 2023. Cette productivité annuelle nette s'entend après réallocation des ressources.

Selon les potentiels des entités, certaines pourront être amenées à contribuer de façon plus importante pour une redistribution dans une logique inter-entités.

Ce document confidentiel, qui a fait l'effet d'une bombe lorsqu'il a été produit en séance du CCE, prévoit une réallocation des ressources (joli nom pour dire « gain de productivité ») de

-3,5 % en 2020 et -2% les autres années. Il démontre que la Direction Générale de GRDF ment au personnel, et en particulier à nous, vos Représentants du Personnel, mais même au-delà, puisque les Administrateurs du Conseil d'Administration, qui ne sont pas salariés de GRDF, n'avaient pas l'info. C'est une démonstration implacable de la malhonnêteté de GRDF vis-à-vis de ses salariés et des parties externes, y compris au moment des discussions actuelles sur le tarif d'acheminement ATRD6 avec la CRE et le Ministère. Alors ça sert à quoi de signer des « chartes éthiques » sur la loyauté, l'honnêteté, le respect des règlements, le respect des autres si, en réalité, la Direction elle-même ne la respecte pas, de surcroît lorsqu'il s'agit d'aborder des enjeux aussi importants ?

### GRDF Trame du plan de réallocation de ressources (1/2)

Les objectifs sont multiples :

- partager avec les régions leurs hypothèses de « circulation » de la productivité et le niveau des inflexions en - / + envisagées.
- aborder le plan de réallocation via le prisme des activités afin de permettre :
  - de faire valider par le COMEX les axes prioritaires et la cohérence avec les orientations stratégiques de l'entreprise.
  - une articulation des réallocations avec les trajectoires économiques prévisionnelles à construire à l'été (phase 2), notamment entre régions,
  - de mettre au regard des gains économiques les éventuels renoncements opérationnels proposés (suppression de postes, allègement du prescrit, abaissement de niveaux d'ambition...).
- donner de la visibilité sur les réallocations / transformations dans la durée (4 ans).

Pour y arriver, la Direction n'hésite pas à proposer des renoncements opérationnels, y compris en allègement du prescrit ! On comprend mieux, dès lors, pourquoi certains responsables n'hésitent pas à remettre en cause le prescrit pour réduire les temps d'interventions lors de dommages aux ouvrages, de processus de travail, d'enregistrement des heures supplémentaires. On note même qu'il y a un cadrage du groupe ENGIE en matière d'OPEX, alors qu'officiellement, GRDF est indépendant du Groupe, c'est même le 5e pilier du Code de Bonne Conduite. Le document confidentiel précise même qu'en fonction des décisions de la CRE sur les tarifs, les efforts de productivité pourraient évoluer, notamment au regard des attentes (comprendre « exigences » !) de l'Actionnaire. Dit autrement, pas question de baisser les remontées de dividendes prévues !

Compte tenu des hypothèses retenues, l'effort le plus important... Néanmoins pour les autres années, l'intensité de l'effort de productivité pourrait être ajusté en fonction (i) de la trajectoire retenue par la CRE, (ii) des différents aléas pouvant survenir (évolutions réglementaires, évolutions défavorables sur des charges non manœuvrables...) et (iii) des attentes de l'actionnaire sur les OPEX.

Nous allons revenir sur ces questions avec la Direction, qui était assez anéantie en séance. Après avoir demandé une suspension sans apporter de réponses à nos questions légitimes, le Président BONNEAU est même allé jusqu'à affirmer que ce document n'était pas issu du COMEX ! « Courage, fuyons ! ». Les membres du CCE ont demandé à la Direction, comme le prévoit la Loi, de transmettre une série de questions au Conseil d'Administration de GRDF, dont une rédigée par les élu(e)s CGT pour les informer du contenu de ce document et leur demander de répondre point par point (voir pièce jointe).

Même si nous partageons l'objectif de verdissement du gaz, non seulement parce que c'est vital pour l'entreprise et ses agents, mais au-delà pour toute la Nation, dans l'objectif d'une transition énergétique bas-carbone et pour le rôle de stabilisateur puissant que doit jouer le gaz dans cette transition, nous nous sommes exprimés « CONTRE » ces Orientations. En effet, au-delà des seuls impacts sur la baisse des effectifs, que nous avons ainsi mis en évidence, l'environnement externe actuel défavorable au gaz nécessite justement de dédier davantage de moyens financiers dans le biométhane d'une part, notamment en Recherche et Développement, mais aussi dans la maintenance et le renouvellement des ouvrages, pilier important du Projet d'Entreprise et des Orientations Stratégiques. Or, même s'ils augmentent chaque année, le plan triennal d'investissement réduit de 50 Millions d'euros les investissements par rapport à l'ancien plan, sur un volume de 800 Millions d'euros sur 3 ans. Dit autrement, au lieu d'avoir 100 Millions d'euros de plus sur 3 ans, il n'y aura que 50, ce qui représente une baisse de 6.2%.

Au global, on assiste à un recalage à la baisse du plan triennal d'investissement de -110 Millions d'euros par rapport au plan précédent, sur un montant total de 3 100 Millions d'euros. Cette Orientation est vraiment très inquiétante et totalement injustifiable au regard des disponibilités financières de GRDF, lesquelles sont très bonnes. Cela nous amène à penser que la Direction elle-même n'y croit plus vraiment, puisqu'on sait qu'elle discute pour essayer d'obtenir 9 TWh d'injection de biométhane au lieu des 12 qui sont prévus dans le projet d'Entreprise et que, dans le même temps, la PPE indique seulement 6 TWh (avis en pièce jointe).

AVIS NÉGATIF UNANIME

Attitude FO lire l'avis



## Consultation annuelle sur la situation économique et financière

Malgré une augmentation du solde client depuis 4 ans, l'orientation de GRDF laisse de côté les usagers à faible consommation qui, pour l'entreprise, sont « de faible valeur ». Pour la CGT, chaque usager est important, et l'entreprise doit appliquer l'équité de traitement.

Pour 2018, la situation Économique et Financière de GRDF est en bonne santé : l'entreprise a réalisé un résultat net de 589 Millions d'euros !

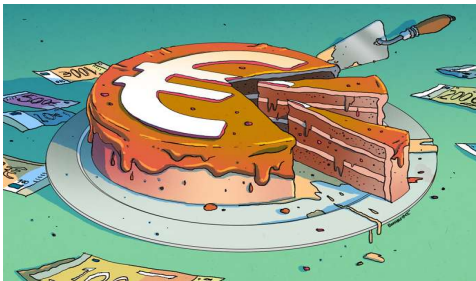
Mais alors, où va l'argent ? Vers la sécurisation du réseau ? Il est redistribué aux agents ? À la contribution aux Activités Sociales et de Santé ? À l'augmentation des effectifs ? Non non ! Seuls l'Actionnaire et ENGIE bénéficient des bons résultats financiers.

Depuis 2016, ce sont plus de 2500 Millions d'euros qui ont été remontés au Groupe, et la prévision pour cette année s'élève à 589 Millions d'euros. La contribution de GRDF représente 20 % du bénéfice d'ENGIE avant impôts.

Pour autant, l'appétit vorace du Groupe ENGIE pourrait l'amener à vendre une part du capital de GRDF, juste pour faire encore plus de profits.

Les élu(e)s CGT du CCE ne peuvent cautionner cette gestion d'un Service Public dans le seul intérêt de l'Actionnaire. Ils et elles émettent donc **un avis négatif sur ce dossier**.

lire l'avis



## Bilan maintenance

Les élus CGT constatent une baisse de la maintenance réalisée en interne par nos gaziers en Protection Cathodique (de 10%) et une ré-internalisation des Branchements Collectifs (de 8%). La répartition de la maintenance interne/sous-traitance reste stable sur l'ensemble des ouvrages.

Il existe des écarts très importants dans le nombre d'anomalies détectées, traitées ou non traitées, entre les différentes Directions Réseaux qui seraient dus, d'après la Direction, aux mouvements sociaux du printemps 2018, ce que nous contestons. La Direction Nationale de GRDF continue de criminaliser les agents qui se battent pour faire valoir leurs droits et reconnaissances. Pour exemple, en maintenance CI/CM, la Région qui en a remonté le plus est à 6000, quand une autre Région n'en a que 200. Nous réaffirmons qu'il est essentiel de faire remonter toutes les anomalies dans l'outil GMAO, qu'elles aient été traitées ou pas sur place. Un portage fort doit être fait par les Directions en ce sens. Mais pour que tous les acteurs en soient convaincus, il faut porter le sens de la maintenance aux agents, son importance de sécurité publique, et donc dispenser les formations adéquates. La politique du chiffre personnalisée est néfaste pour la sécurité publique et les conditions de travail.

➤ Depuis trop longtemps, les élus CGT alertent la Direction de GRDF sur le stock d'anomalies non traitées très important. D'ailleurs, en 2018, il a continué d'augmenter alors qu'il y a de moins en moins d'anomalies détectées par ailleurs. Enfin, la Direction nous annonce un plan pluriannuel de résorption du « restant à traiter », en priorité sur les ouvrages CI/CM, là où elles sont les plus nombreuses. Les représentant(e)s CGT ne peuvent que se satisfaire de cette décision ! Espérons que les moyens humains et financiers y soient associés... Soyez assurés que la CGT y veillera !

Mais combien « d'accès impossible », de « non accessibilité » à certaines parties des CI/CM, au moment de la maintenance préventive, ne sont pas enregistrés en anomalies ? Alors que cela peut masquer une défaillance à délai prescrit, comme de la corrosion, une pénétration non étanche ou un problème d'aération ou ventilation. Les élu(e)s CGT l'ont déjà réclamé l'an dernier : il faut relever le niveau d'exigence des accès impossibles et les classer en « Prescrit » à minima 2. Il en va de la sécurité de nos installations !!! La Direction nous dit y réfléchir sérieusement. Imaginez un accident grave où l'on découvrirait une pénétration de conduite d'immeuble non étanche, qui serait à l'origine d'une accumulation de gaz en cave alors que l'agent qui serait passé en maintenance préventive aurait signalé un accès impossible ou, pire, n'aurait rien remonté du tout. Dans les deux cas, la responsabilité de l'Entreprise serait recherchée, mais dans un second temps, c'est bien l'agent qui serait particulièrement pointé par la Direction, pour faute, puisque c'est lui qui serait passé le dernier.

Il est aussi regrettable de constater que la maintenance de certains ouvrages n'est pas réalisée à 100% (VPEI, CI/CM, Postes de Livraison). Mais c'était prévisible, étant donné les différentes réorganisations, dont celle d'EOAI qui a notamment engendré une organisation saccadée des interventions du fait de la prégnance des activités de type RDV Clientèle, en particulier en CI/CM. De fait, dans de nombreuses Agence d'Intervention, la maintenance est considérée comme un simple élément de « complétude », car activité dite « déléguée ». C'est aussi un des facteurs importants de la dégradation de la qualité de la maintenance et de sa traçabilité. C'est symptomatique de la déconsidération de cette activité, qui est devenue dans de nombreux endroits une variable d'ajustement. On observe une forte augmentation des défaillances liées à GAZPAR (accélérateur de détection de fuite) et sur les détendeurs. Nous sommes intervenus en particulier sur les détentes intérieures, et la Direction semble nous avoir entendus, notamment en matière d'inventaire et d'investissement pour supprimer ce facteur de risque :

Maintenance Préventive	2014	2015	2016	2017	Réalisé 2018	Prévu 2018	2018
BRC (hors RIO2)	99%	103%	104%	101%	100110	104381	96%
PDL	107%	107%	112%	104%	26653	28069	95%
PDR (flux)	99%	99%	99%	100%	8731	8854	99%
ROB	106%	109%	101%	104%	80637	77391	104%
SIN	105%	90%	107%	89%	4346	4322	100%
VPEi (et ECV)	102%	102%	107%	104%	31274	35208	89%
RSF (km)	120%	121%	118%	117%	89665	76751	117%
PC		79%	86%	100%	72400	69060	104%





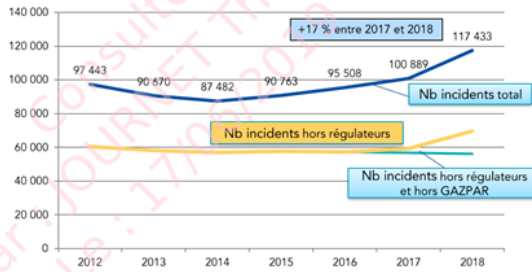
# DISTRIBUTION



Un nombre d'incidents (hors DO / interventions de tiers) en hausse depuis 2014.

Cette hausse est liée à une augmentation des problèmes de régulateurs et au déploiement des compteurs Gazpar.

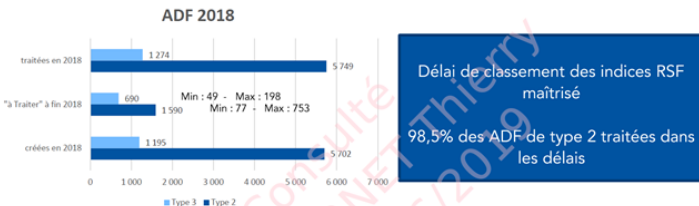
Nb d'incidents sur l'ensemble des ouvrages (hors agression)



Incidents tracés dans CII dont fuites, équipement cassé, manque de gaz suite déclenchement, baisse et excès de pression, .....

Un sujet nous inquiète fortement : une seule Unité est à l'origine de plus de la moitié des ADF (Alerte De Fuite) de type 2 (à programmer dans un délai de 2 ans), à traiter pour fin 2018 (753 sur 1590). C'est scandaleux, et nous n'avons pas réussi à savoir de quelle Unité il s'agissait ! Mais la Direction nous dit qu'elle est « sous contrôle »...

## GRDF La gestion des fuites de type 2 et 3



Il y a encore beaucoup de travail à faire, et il faut des moyens supplémentaires, de la formation et des collectifs de travail engagés, en particulier la ligne managériale.

Nous notons que la Direction de GRDF nous a (enfin !) entendu sur la problématique du mot de passe « individuel » dans GMAO mobile, qui était en fait le même pour tous (« test » ou « gmao ») : bientôt chaque agent aura SON mot de passe. Autre point positif de changement, la MAINT 0910 va évoluer pour prendre en compte le test de déclenchement des DDMP, mais aussi le contrôle de leur calibrage sur place par rapport à ce qu'il devrait être. C'est une évolution notable pour la sûreté de nos ouvrages en immeuble collectif.

Cependant, pour la CGT, afin d'assurer un avenir vital au gaz et le verdier, il faut de toute urgence réaffecter des moyens financiers et humains dans la modernisation des ouvrages. Il faut en prendre soin, montrer que nous investissons de plus en plus dans la sécurisation, et pas seulement dans GAZPAR qui sert avant tout le marché, le business.

L'argent ne doit pas être un problème quand rien que le résultat net représente deux fois le budget modernisation des ouvrages, et surtout quand on connaît la hauteur des remontées aux actionnaires !!

La délégation CGT au CCE de GRDF a conscience de l'importance de la place du gaz, de la sécurité publique mais aussi de l'avenir du gaz vert en France. L'intérêt général doit donc reprendre la main sur la finance. C'est pourquoi nous militons pour la renationalisation des pôles énergétiques, avec un pouvoir de décision partagé entre les usagers et les élu(e)s du personnel.



# 1936

ils ont osé, ils ont gagné

## prochain CCE le 26 septembre

### Bonne vacances

# NOUS PARTONS EN VACANCES!

## VOUS AUSSI...



# Grâce à qui ?

**Les congés payés**  
**Remerciez les grévistes**  
**de 1936 vous savez**  
**CEUX QUI VOUS PRENAIENT**  
**EN OTAGE**